

Compte rendu de la Commission Nationale Route Réunion Vendredi 8 juin 2018 (Montigny le Bretonneux)

Membres présents :

M. Ludovic SYLVESTRE, Président
M. Jo BURDIN, Membre
M. Régis AUCLAIR, Membre
M. Denis CLEMENT, Membre
M. Denis REPERANT, Membre
M. Pierre-Yves CHATELON, Membre
M. Emmanuel BRUNET, (DTN)
M. Julien THOLLET (DTN)

Membres absents excusés :

M. Marc TILLY, Vice-Président
Mme Sandrine JACQUES, Membre

Assistent :

Anne LE PAGE, Directrice des Activités Sportives (Le Matin)
Alexandre FOUREZ, Coordinateur Route
Brendan GICQUELLO, Adjoint Coordinateur Route

Compte rendu de la Commission Nationale Route Réunion Vendredi 8 juin 2018 (Montigny le Bretonneux)

Début de la réunion à 10h30

Préambule : L. SYLVESTRE souhaite la bienvenue aux membres et précise que l'ordre du jour conçu est très dense. Il sera nécessaire d'aller à l'essentiel. Il souhaite la bienvenue à Brendan GICQUELLO (Adjoint au Coordinateur Route & BMX au sein de la DAS)

1°/ PV Réunion 22 février 2018 – Validation

Suite à la 3ème réunion de la CN Route réalisée le 22 février 2018, aucune remarque n'est formulée sur le PV. Le PV de la réunion est adopté.

2°/ Points sur les dernières décisions Fédérales :

Depuis la dernière réunion de la CN Route, plusieurs réunions fédérales se sont déroulées. (BE 15.03 / BE 12.04 / BE 17.05).

Aucune décision n'est à inscrire sur les sujets concernant l'activité Route.

✓ Autres éléments et autres sujets d'échanges :

1) Reconnaissance des épreuves Coupe de France DN1 2018 et Juniors :

- Très bon retour de la part des organisateurs. C'est une reconnaissance et une valorisation envers les organisations.

➡ En amont, pour ces reconnaissances, PY CHATELON souhaite recevoir les cahiers des charges signés, et dans la mesure du possible, les guides techniques (avec itinéraire horaires - notamment pour les épreuves du mois de Mars).

- Pour 2019 : Extension des reconnaissances aux épreuves DN2 et DN3 ? – A confirmer (cela nécessite de la disponibilité entre les membres de chaque entité).

- Faire un suivi et un partage des informations entre tous les clubs de DN (rapport sur les reconnaissances) avec l'ACCDN.

- La reconnaissance des circuits des CDF Juniors 2019 sera finalisée rapidement par Julien THOLLET.

2) Manche Piste juniors – Sujet inscrit à l'ordre du Jour du BE du 14.06.2018

➡ Commission Piste : Souhait de réintégration de la Manche Piste dans le classement de la coupe de France Route juniors.

➡ Souhait de la commission route (souhait initial) : conserver une manche Piste dédiée à une Coupe de France Piste mais en dehors de la Coupe de France Route.

Compte rendu de la Commission Nationale Route Réunion Vendredi 8 juin 2018 (Montigny le Bretonneux)

3°/ Groupes de Travail : Classement National par Points / Clubs de Haut Niveau

3.1 – GROUPE « Clubs de Haut Niveau » : Présentation par J. BURDIN des premières pistes de réflexions.

3.2 – GROUPE « Classements National par points » : Présentation par L. SYLVESTRE des premières pistes de réflexions et des principaux sujets

4°/ Coupes de France 2018 ➔ Bilan des premières épreuves 2018

✓ **Bilan Administratif** : Les retours des rapports de courses sont fréquents.

✓ **Bilan sportif** :

- De très bonnes épreuves, des courses ouvertes, moins d'arrivée au sprint
- Des scénarios de courses différents (très formateur vers le haut niveau pour les clubs DN)
- Intervention D. REPERANT - changement de barème de points – un bilan est à faire en fin de saison

➔ **Question autour des Espoirs** : Sujet à affiner avec D. REPERANT grâce à l'étude réalisée.

- Problème pour les équipes qui misent sur les espoirs
- Proposition : 2^{ème} catégorie réservés aux -21ans (à modifier dans le cahier des charges ?)
- Les équipes cherchent à marquer des points et recrutent des anciens pros, des étrangers, etc. C'est l'effet pervers de « la course aux points »

- A évoquer le sujet des Montées / Descentes – : pour un club amené à descendre, la situation devient dramatique au niveau de l'emploi, etc...

➔ **Point malus** (-15pts) pour un coureur non partant : A étudier pour intégration dans le règlement 2019 :

Exemple : incident ou évènement la veille de l'épreuve (autorisation pour ne pas avoir de malus)

➔ **Proposition – Prochain Bureau Exécutif Fédéral**

- Dans le futur Règlement des Coupes de France DN1 /DN2 / DN3, la Commission Route souhaite l'intégration de 5 points bonus pour les classements Annexes (Classement Grimpeurs / Classement Points chauds)
- Maximum 1 classement Annexe par épreuve avec limitation du nombre de grimpeurs et de points chauds.
- Le premier de ce classement marque 5 points au classement par équipes des clubs.
- ➔ **Objectif** : dynamiser les courses, récompenser les coureurs offensifs.
- ➔ **Contrainte** : point important à caler lors des réunions des Directeurs Sportifs

Compte rendu de la Commission Nationale Route Réunion Vendredi 8 juin 2018 (Montigny le Bretonneux)

5°/ Coupe de France 2019

(Cf document « Appel à candidature CDF DN » selon les préconisations de la DTN)

Calendrier 2019 CDF DN :

- Envoi des bulletins FFC à la mi-avril
- Réception des bulletins UCI – 30.06.2018 (au lieu du 31.05)
- Réception des bulletins FFC – 30.06.2018 - même date de réception (Bulletin UCI / Bulletin FFC)

⇒ **Envoyer une préconisation du calendrier en fonction des grandes courses (Base Tour de France) – au début du mois d’octobre 2018.**

⇒ **Calendrier CLM (Cf précédentes réunions) – Travail à effectuer par la DAS en septembre 2018**

⇒ **Etude des premières candidatures (Cf tableau) - BILAN**

- Répartition géographique : amélioration par rapport à l’année dernière mais encore du travail à faire : Absence des régions : Grand Est, Auvergne Rhône Alpes, PACA .

- ⇒ Une relance sera effectuée par Ludovic Sylvestre auprès des Présidents des comités concernés
- ⇒ Une relance sera effectuée par Denis Clément au titre du ROCC Amateur

⇒ **Un classement individuel sur les Coupes de France 2020 – sujet à étudier lors d’une prochaine Commission Nationale**

⇒ Proposition de PY CHATELON :

- Souhait d’un CLM par équipe
- sur le CLM de Thorigny, un échange avec M. TILLY et l’organisateur sera réalisé.
- Nécessité d’avoir plusieurs CLM sur les Coupes de France

⇒ **Autre sujet : CDF CLM route :**

- Règlement actuel : 1 quota CR / 1 quota DN

- Intervention de Denis Repérant : une demande est formulée afin que les DN puissent engager leurs coureurs directement sans passer par le Comité Régional.

Projet à étudier, objectif : rendre ce règlement des engagements CDF des CLM plus simple

⇒ **Coupe de France Juniors 2019 (validé en 2017) : Reconnaissances à prévoir**

✓ 27 et 28 avril : Le Tour du Pays Saône Vingeanne-Prestige junior avec un contre la montre individuel le 27 avril (Bourgogne Franche Comté).

✓ 25 et 26 mai : Arguenon Vallée Verte (Bretagne) avec un CLM ind le 25 mai à confirmer.

✓ 1er juin : Classique des Alpes juniors (Auvergne Rhône Alpes).

✓ 13 et 14 juillet : Signal d’Ecouves (Normandie). Date à confirmer en fonction de la date des championnats de France de l’avenir sur route 2019 avec un contre la montre individuel le 13 juillet. Possibilité de décalage de date. (cf Chapitre 4)

✓ 8 septembre : Flandres Charentaises Classic juniors (Poitou – Charentes)

Compte rendu de la Commission Nationale Route Réunion Vendredi 8 juin 2018 (Montigny le Bretonneux)

➔ Les dates sont amenées à évoluer en fonction du calendrier international Juniors 2019 et du calendrier National Juniors 2019

Alexandre FOUREZ et Julien THOLLET échangeront à ce sujet pendant l'été 2018 et reviendront vers la CN Route en septembre 2018 avec les dates définitives.

La date des CDF Avenir 2019 sera prépondérante à ce calendrier des Coupes de France Juniors 2019.

6°/ Règlementation des ententes de clubs pour la catégorie « Juniors »

Cf document de présentation – Annexe 1

➔ Ce sujet sera travaillé durant l'été 2018 entre la DTN & la DAS dans le but d'avoir un cahier des charges succinct, applicable à partir de la saison 2019

➔ Ce sujet est à ré évoquer lors de la prochaine CN route.

7°/ Division Nationale 2019 – Présentation par J. BURDIN

✓ Bilan actuel :

- Lourdeur administrative - Difficulté de compréhension pour les clubs entre l'important dossier et l'intérêt pour la commission.

- Volume de papier important.

➔ Souhaits : Simplification de la demande d'engagement, dématérialisation par étape du dossier.

Avec une mise en ligne dès la mi-juillet afin que les clubs puissent anticiper la démarche (gain de temps).

La valorisation du suivi médical est à intégrer.

➔ Pour 2020, il est nécessaire de travailler sur une dématérialisation complète du dossier. Ce sujet sera à évoquer avec l'arrivée du DSI à la FFC – Charles TEFFAINE.

➔ Propositions 2019 pour le dossier DN 2019

. Réalisation d'un guide d'engagement (ce n'est plus un dossier à envoyer)

. Réalisation d'une Check List (liste des pièces à joindre) pour faciliter le travail administratif des clubs.

. Timing d'étude des dossiers – A définir en septembre entre J. BURDIN et la DA

✓ Autres Propositions d'améliorations pour 2019 : organisation d'une session de formation et d'accompagnement des clubs. Ce sujet est à évoquer en septembre prochain pour l'organisation d'une session en octobre 2018.

8°/ Questions diverses

✓ Projet de partenariat / Echanges avec DIRECT VELO : une rencontre entre la FFC & Direct Vélo doit s'organiser prochainement pour évoquer les sujets ci-dessous :

- Couverture médiatique des COUPE DE FRANCE DN1, DN2, DN3, Juniors

- Alimentation du site internet FFC à l'instant T (actualité)

Compte rendu de la Commission Nationale Route Réunion Vendredi 8 juin 2018 (Montigny le Bretonneux)

➔ La Commission Nationale Route est favorable à ces sujets d'échanges et de collaboration.

✓ Partenariat :

- La Commission Nationale Route est toujours en cours de recherche d'un partenaire Titre pour les Coupes de France 2019.
- Partenariat 2018 - Drag BiCycle – Pas de réponse à ce jour pour les années à venir.

✓ Championnats de France de l'Avenir 2019

Lieu : Candidature de Beauvais (Hauts de France)

Date :

- Sportivement, la DTN préconise le dernier Week end de Juillet
- d'un point de vue organisationnelle, ce dernier week end de juillet pose un souci pour une collectivité territoriale, car cette date se situe en même temps que l'arrivée du TDF (proximité de Paris).
- Date actuelle évoquée : 22 au 25 août 2018

➔ Proposition pour les autres années (2020) : bloquer le dernier week-end de juillet

Sauf année de Coupe du Monde et année de décalage du Tour

➔ CDF Avenir 2020 : 23 au 26 juillet (date obligatoire)

✓ Divers : Confection de Banderoles COUPE DE FRANCE 2019 avec les logos ACCDN, ROCC, FFC

➔ Avis favorable de la Commission Nationale Route – sujet à affiner en septembre 2018

➔ Prochaine CN Route N°5 - Octobre 2018 – Date à définir

Fin de la réunion à 16h00

Compte rendu de la Commission Nationale Route Réunion Vendredi 8 juin 2018 (Montigny le Bretonneux)

ANNEXE 1

Ententes de Clubs (ou CR ou CD) pour la catégorie JUNIORS

Principe Général :

- Simplifier la réglementation sur le sujet -très complexe et peu lisible
- Libéraliser cet aspect tout en conservant un aspect hiérarchique des différentes structures (CR / CD / Clubs et entente)

Nos objectifs :

- Accentuer la détection de nos juniors dans le cadre du PPF (DTN)
- Permettre à nos jeunes coureurs de rester dans leur club d'origine et de formation (scolarité et vie de famille)
- Leur permettre en même temps de se confronter au haut niveau (épreuves Fédérales et Internationales)
- Tout en préservant nos clubs formateurs qui gardent leur effectif
- Favoriser la mutualisation des moyens entre clubs proches géographiquement.

Situation actuelle et réglementation actuelle

(mise en place en 2017) :

- 1 seule entente officielle (Occitane Juniors)
 - Article 2.11.16 – Celui-ci autorise les ententes de club pour les juniors uniquement pour les clubs de DN
 - Réglementation très lourde, comprenant 14 articles (3 pages) pour constituer une entente.
 - Nombre de structures recensées, structures faisant appel à des juniors uniquement (sur le territoire national) : 47 clubs ou structures départementales composées exclusivement de Juniors
- ➡ **Constat : il y a un réel besoin de clarification et de structuration de cette activité, tout en préservant le territoire de chaque entité.**

Propositions d'évolutions, d'ajustements et de simplifications réglementaires – sur la base des éléments ci-dessous (A partir de la saison 2019) :

- ✓ **Statut de l'entente** : Association Loi 1901 déclarée en préfecture
Pas d'obligation d'être affiliée à la FFC mais les clubs supports sont obligatoirement affiliés à la FFC – **pas de changements.**
- ✓ **Nombre de clubs appartenant à l'entente** : 2 clubs minimum / Pas de maximum
L'entente Juniors n'a pas d'obligation d'être associée ou adossée à une structure de Division Nationale – **suppression de cette disposition.**
- ✓ **Nombre de coureurs** : 2 coureurs minimum / 18 coureurs maximum
5 coureurs maximum par structure – **Pas de changements**

Propositions d'évolutions, d'ajustements et de simplifications réglementaires – sur la base des éléments ci-dessous (A partir de la saison 2019) :

- ✓ **Territoire Géographique des clubs composants l'entente (siège du club) : comité régional**
 - *Exception : 2 clubs situés dans des départements limitrophes géographiquement (dans deux comités régionaux différents) peuvent constituer une entente de clubs avec l'accord des deux CR concernés*
 - *Exemple : Somme (Haut de France) / Seine Maritime (Normandie)*
 - *Les CR ou CD peuvent également créer des ententes régionales et / ou départementales*

- ✓ **Identification et principes à définir en début de saison (transmission à la FFC par l'intermédiaire du CR) – A fournir au 31.01 –**
 - Nom de la structure (à définir en début de saison)
 - Maillot (à définir en début de saison)
 - Calendrier de course **et de stage**
 - Encadrement diplômé à fournir
 - **Budget : pas de montants minimum**

⇒ **Officialisation d'une liste nationale de structures JUNIORS - 1^{er} mars de chaque année.**

Propositions d'évolutions, d'ajustements et de simplifications réglementaires – sur la base des éléments ci-dessous (A partir de la saison 2019) :

- ✓ **Participation – Type d'épreuves** : Epreuves nationales d'une journée et par étapes
NB : dans le cas d'une participation dans une même épreuve, club et / ou entente Juniors

Exemple – Epreuves internationales – Précisions J. THOLLET – Equipes soumis au régime des équipes mixtes (règlement UCI)

- ✓ **Ordre de priorité (hiérarchie)** – A définir d'un commun accord avec chaque entité :
 - . Sélection Régionale
 - . Sélection départementale
 - . Clubs
 - . Entente

NB : cas des coureurs étrangers dans les ententes Juniors : appliquons la même réglementation que pour les sélections (mineurs).

**Ce projet doit se construire
en complément des structures existantes pour
les Juniors au sein des Comités Régionaux et
des Comités Départementaux**

AUTRES QUESTIONS

- Entente articulée autour de 5, 6 clubs ?
- Même département et/ou départements limitrophes
- Même Comité Régional
- Liste fermée de 12 coureurs maxi ?
- Programme sportif : épreuves fédérales et internationales (en ligne et par étapes)
- Participation ou non au Championnat de France ?
- Affiliation FFC auprès du Comité Régional
- Avis du Comité Régional, DTN et validation par FFC

Annotation DTN – J. THOLLET :

- ✓ Pas de limite sur le nombre de clubs
- ✓ Favoriser le rapprochement entre les structures ententes Clubs et les comités départementaux
- ✓ La réglementation doit trancher en limitant le nombre de coureurs par structure ou limiter le nombre de structures dans un CR ou un CD
- ✓ La DTN n'est pas favorable à la participation de ces nouvelles structures en Coupe de France et Championnats de France. Il faut laisser la gestion aux CR.
- ✓ Affiliation : Les membres fondateurs sont les présidents de clubs (attention, on ne peut pas être membre de 2 associations). Cette affiliation doit être validée par le CR / CD

Annotation DTN – J. THOLLET :

- ✓ Déclaration : Signature d'une convention entre l'entente et chaque club concerné
- ✓ Éléments à fournir par l'entente : Coordonnées, diplôme d'état, programme sportif, convention signée entre l'entente et les clubs et maquette maillot
- ✓ Sélection EDF, régionales et départementales sont prioritaires sur ces ententes
- ✓ La FFC peut fournir une attestation de validation de l'entente

➡ La FFC et la DTN doivent inciter fortement les CR à densifier leurs actions en direction de la catégorie Junior

Perspectives :

Négatives : Démobilisation des CD et des CR / Création de déserts / Démobilisation des éducateurs de clubs

Positives : maintien des coureurs dans leurs clubs / Arrivée de partenaires ponctuels / Augmentation du nombre de participants sur les épreuves nationales

M e r c i pour vos contributions à cette nouvelle réglementation